Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 1 (1872)

Heft: 10

Artikel: Les congrès scolaires

Autor: Horner, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040151

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1re ANNÉE. — N° 10. — OCTOBRE 1872.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Lipp, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Les congrès scolaires*, par R. Horner. — *De l'Instruction civique d'après les principes catholiques* (10e article.) — *Partie pratique. Enseignement de la langue. Exercices*, par M. Perriard — *Journal d'un jeune Instituteur* (7e article). — *Bibliographie. (La Belladonne)*, par M. Chenaux. — *Méthode de lecture et d'orthographe* — *Chronique.*

LES CONGRÈS SCOLAIRES

Les nombreux congrès scolaires qui viennent d'avoir lieu dans différentes contrées et les vives préoccupations qu'ils suscitent partout, témoignent de l'importance sans cesse croissante que l'opinion attache aux intérêts scolaires. Nous n'avons pas à parler ici des sociétés pédagogiques de notre pays ni de leurs récentes assemblées. Nos lecteurs les connaissent déjà. D'autre part, nous arrivons trop tard pour donner le compte-rendu du *Congrès de l'enseignement chrétien*, à Paris, dont les débats ont rempli nos journaux. Nos intérêts, entre catholiques, sont solidaires et nous ne saurions rester étrangers aux sollicitudes qu'éveillent en France les grandes questions qui furent discutées dans cette assemblée et la revendication solennelle et réitérée de la liberté d'enseignement. Espérons que la France parviendra bientôt à déchirer cette camisole universitaire dont le césarisme a affublé l'instruction supérieure pour y étouffer tout sentiment religieux.

Nous voulons aujourd'hui appeler l'attention de nos lecteurs sur une assemblée d'instituteurs qui vient d'avoir lieu en Bavière. Le compte-rendu que nous en donnons convaincra une fois de plus que la persécution est impuissante à éteindre, à comprimer même la foi d'un peuple. On peut proscrire d'inoffensifs religieux, fermer leurs établissements et ruiner, par un trait de plume, des

institutions florissantes qui sont l'œuvre des siècles et le fruit d'un long et héroïque dévouement; mais le machiavélisme tout-puissant de Bismark ne parviendra point à arracher de l'Allemagne les grands principes catholiques.

Nous n'en voulons d'autres preuves que les courageuses résolutions qui furent prises dans l'assemblée dont nous allons entretenir brièvement nos lecteurs.

C'était au célèbre pèlerinage de Dettelbach que la société pédagogique de Bavière se trouvait réunie il y a un mois. L'évêque de Würzbourg avait voulu témoigner tout l'intérêt qu'il portait à cette assemblée en y assistant en personne et en en inaugurant les travaux par un office pontifical.

La session s'ouvrit par un discours du président de l'association, M. Auer, instituteur. L'orateur fit voir la distance qui sépare les deux sources où remontent toutes les questions scolaires. L'une de ces sources, c'est le libéralisme moderne dont les eaux fangeuses et empoisonnées nous entraînent loin du catholicisme; l'autre, ce sont les grands principes chrétiens qui seuls peuvent vraiment élever et améliorer l'éducation des peuples. « Notre association, a-t-il ajouté, doit rester inébranlablement attachée à l'Eglise tout en acceptant les réformes et les progrès que la science et l'expérience peuvent nous offrir. »

Nous ne donnerons pas l'analyse de l'éloquent discours de l'évêque de Würzbourg, ni celle de la lettre du nonce qui annonçait que le St-Père avait bien voulu accorder sa bénédiction à l'assemblée. Le compte-rendu de ces discours et des discussions qui suivirent, nous amèneraient trop loin. Nous nous contenterons de résumer les résolutions qui furent votées dans ce congrès :

1° L'éducation catholique cherche à rendre l'homme capable d'atteindre par lui-même ses destinées. La fin de l'homme est sa ressemblance avec Dieu. Cette ressemblance ne peut s'effectuer que par Jésus-Christ. L'éducation doit donc conduire l'homme au Christ et cela au moyen de l'Eglise qui a été instituée à cet effet. L'éducation chrétienne rend les enfants chrétiens pour en faire des hommes.

2° L'abandon de la religion chrétienne enlève à l'éducation son vrai idéal, lequel a été personnifié dans le Christ, et lui fait perdre les moyens les plus efficaces d'atteindre à cet idéal.

3° La pédagogie chrétienne regarde comme un devoir, non-seu-

lement de développer les facultés naturelles de l'homme, mais de le former encore à l'image du Christ.

4° Comme le patriotisme consiste principalement dans un dévouement désintéressé et dans une immolation au bien de la patrie, et comme cet esprit de sacrifice ne peut avoir sa source que dans la Religion, on ne saurait bannir la Religion de l'Ecole sans proscrire en même temps le vrai patriotisme.

5° Un enseignement antichrétien n'est pas seulement anticonfessionnel, mais encore antinational.

6° L'éducation est le droit et le devoir de la famille et non celui de l'Etat. On doit faire tous ses efforts pour rendre à la famille ses droits légitimes et la place qu'elle devrait occuper dans l'économie sociale.

Chacune de ces résolutions mérite nos plus sérieuses réflexions et elles trouvent leur application dans notre pays aussi bien qu'en Bavière.

R. Horner.

DE L'INSTRUCTION CIVIQUE
D'APRÈS LES PRINCIPES CATHOLIQUES.

CHAPITRE V.
De l'autorité politique.

— Suite. —

§ 3. Bases et limites de la souveraineté.

Nous entendons par *base* de la souveraineté le titre en vertu duquel le souverain (homme ou assemblée) a droit à l'obéissance des citoyens.

En prenant pour point de départ la doctrine chrétienne de l'origine divine du pouvoir, il n'y a aucune difficulté. Dieu ayant voulu la société, et ayant voulu que la société soit régie par un gouvernement, il est clair qu'il a voulu, par cela même, que le gouvernement commande, et que tous les membres de la société obéissent. De cette sorte, le gouvernement, quand il fait un commandement, remplit la volonté de Dieu, et le peuple, quand il obéit, remplit la volonté divine. L'autorité du pouvoir politique est grandie, parce que ce n'est plus seulement un homme ou un